

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : Contre les chaires de professeur junior

La CPCN exprime son opposition à l'introduction de chaires de professeur junior au CNRS.

Présentées comme des postes supplémentaires différés (puisque les titularisations dans le corps des DR n'interviennent que 3 ou 6 ans après la nomination), qui s'ajoutent à ceux ouverts par voie de concours, ces chaires menacent en réalité de se substituer dans 3 ou 6 ans aux postes ouverts sur concours. En effet, leur introduction ne s'accompagne d'aucune garantie budgétaire permettant, à cette échéance, de disposer à la fois d'un contingent inchangé de postes ouverts sur concours et de postes résultant de la titularisation des chaires créées 3 ou 6 ans plus tôt. Ainsi, nous voyons des postes de fonctionnaires chercheurs susceptibles de se substituer au concours national, et qui présentent tout ce contre quoi la communauté scientifique a pris position depuis des années : refus des fléchages trop étroits et hors concertation transparente avec le Comité national, qui représente les communautés scientifiques ; refus des fléchages sur des laboratoires ; refus des jurys formés ad hoc.

Par ailleurs, la CPCN voit avec inquiétude se multiplier les statuts différenciés de chercheurs pourtant appelés à contribuer à parts égales au service public de la recherche : titulaires de CDI, titulaires de CDI de chantiers, chercheurs recrutés en qualité de CR par la voie du concours national, titulaires de chaires dotés d'un budget conséquent pour accompagner leurs recherches et ainsi accélérer leur titularisation dans le corps des DR.

Dans ce contexte, la CPCN réaffirme avec conviction son attachement au concours national pour le recrutement de nos futurs collègues, qui offre les garanties les plus sûres de qualité et d'équité.

Fabien Jobard
Président de la CPCN

Motion adoptée le 10 mai 2022

47 votants, 38 pour et 9 absentions.

Liste des destinataires :

- Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Hugues de la Giraudière, DRH du CNRS
- Mme Dorothee Berthomieu, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- M. Yaël Grosjean, porte-parole de la C3N du CoNRS
- Madame la directrice et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS